



MAGAZINE

Le journal d'information de Flers Agglo

#25

Déc 2022 - Jan/Fév 2023

Supplément **Ville de Flers**

La reconstruction de la mairie commence



Les travaux de reconstruction de la mairie de Flers, en partie détruite par l'incendie de novembre 2019, ont commencé en octobre.

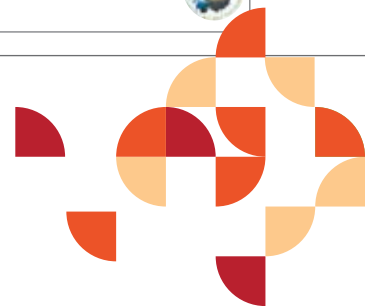
Saint-Michel : 112 appartements vont être réhabilités **p. 3**

Le terrain synthétique prêt à accueillir les joueurs **p. 4**

La Ville de Flers lance une aide à l'énergie **p. 5**

Plusieurs commerces ouvrent leurs portes **p. 8**

Magazine publié par la **Ville de Flers** - Avenue du château CS 70229 61104 Flers Cedex • **Service communication**: Direction Attractivité du Territoire - Tél. 02 33 98 19 76 - mmace@flers-agglo.fr • **Directeur de la publication**: Yves Goasdoué • **Rédaction - Photos**: Service communication Flers Agglo sauf mention • **Création de la maquette**: Epiceum • **Mise en page/Impression**: Imprimerie Mouturat - Flers - Tél. 02 33 62 25 15 - Courriel: mouturat.imp@orange.fr • **Dépôt légal**: décembre 2022, ISSN 2552-0938 • Tirage 9 300 exemplaires • **Distribution**: sous film avec le magazine Le Fil de Flers Agglo • **Reproduction, même partielle, interdite. Imprimé avec des encres végétales sur papiers issus de forêts gérées durablement.** 



MAIRIE Les travaux de reconstruction ont commencé



Au lendemain de l'incendie, la mairie avait été bâchée et mise en sécurité afin d'éviter toute dégradation supplémentaire.

Les premiers travaux de la reconstruction de la mairie incendiée en novembre 2019 ont démarré en octobre. Fin 2022, la Ville lancera une consultation pour un concours d'architectes. Le chantier de la nouvelle mairie devrait démarrer fin 2023.

Les travaux de curage de la mairie de Flers, en partie détruite par un incendie dans la nuit du 8 au 9 novembre 2019, ont eu lieu en octobre. Pendant un mois, une entreprise spécialisée a évacué tous les éléments qui ne sont pas conservés pour la réhabilitation.

Les gravats ont été triés et recyclés. Le coût de ces travaux est estimé à 64 200 €.

Des études techniques ont ensuite été menées pour mesurer l'ampleur des dégâts occasionnés sur le bâti, envisager un premier scénario et un premier chiffrage de la reconstruction.

Le projet de la reconstruction bien avancé

Une réflexion est menée en interne depuis deux ans pour reconstruire la mairie. L'idée est d'y regrouper le maximum de services recevant du public. L'objectif est d'accueillir 140 agents au lieu de 80 auparavant en

optimisant l'espace, voire en augmentant un peu la surface des locaux.

Plusieurs services recevant du public sont en effet actuellement disséminés en plusieurs lieux dans la ville. Un assistant à maîtrise d'ouvrage a été recruté pour envisager les possibilités de regroupement de services.

Un projet à huit millions d'euros

Les travaux sont estimés à plus de 8 millions d'euros. La Ville de Flers a reçu de son assureur plus de 5 millions d'euros d'indemnités pour le sinistre. Des subventions seront recherchées et sollicitées pour optimiser les financements.

La population consultée

Yves Goasdoué, maire de Flers, souhaite associer les Flériennes et les Flériens à cette réflexion.

« La mairie de Flers fait partie de l'image de la ville. Les Flériennes et les Flériens y sont fort attachés. C'est leur bien. Je rappelle que c'est l'ancien maire de Flers, Julien Salles, qui leur a fait don du domaine du château en 1901. (...) Une mairie doit être la maison de tous. C'est pourquoi il faut prendre le temps de bien réfléchir et choisir le bon projet. La future mairie devra s'intégrer dans le parc et à proximité du château. »

Des habitants volontaires à la démarche de participation citoyenne seront associés à la réflexion globale autour de la mairie et du château, ainsi qu'au jury du concours d'architectes sur esquisse. La population sera, bien sûr, informée au fur et à mesure du projet.

➤ En bref !

Le planning

- **4 octobre 2022** : début des travaux de curage .
- **Décembre / janvier** : lancement du concours d'architectes.
- **Juin 2023** : sélection de l'architecte par un jury de concours (professionnels et personnes extérieures).
- **Fin 2023** : démarrage des travaux de reconstruction pour une durée de 18 à 24 mois après validation de l'architecte des bâtiments de France et de la commission nationale des sites.

SAINT-MICHEL Les appartements des Pierres Précieuses seront réhabilités

Les 112 appartements des immeubles des Pierres Précieuses, dans le quartier Saint-Michel, seront entièrement refaits en 2023.

Les travaux, à l'initiative du bailleur social Logissia, devraient commencer au cours du premier semestre 2023, après la démolition des immeubles Les Rubis et Les Grenats prévue avant la fin de l'année.

Les six bâtiments des Pierres Précieuses vont être rénovés. « **L'objectif est d'embellir et d'améliorer thermiquement ces bâtiments** », résume Logissia qui est allé à la rencontre des locataires pour leur présenter le programme des travaux. Les façades seront refaites et isolées par l'extérieur et les fenêtres changées. Les toitures seront remplacées. Une nouveauté : tous les appartements seront dotés de balcon de près de 4 m². « **Il y a très peu d'opération de ce type dans l'Orne** », précise Christophe Peltier, directeur de la gestion locative de Logissia dans l'Orne. Les halls seront agrandis avec la construction d'une avancée. Des travaux sont également prévus dans les cages d'escalier.



Les travaux commenceront dès 2023 aux Pierres Précieuses.

61 000€ de travaux par appartement

Dans les appartements, les portes seront remplacées et des rénovations sont prévues dans les salles de bain, les cuisines et les WC. Ces pièces seront remises aux normes. Les résidences seront dotées d'interphones. La chaufferie collective disparaîtra au profit d'une pompe à chaleur individuelle. Des radiateurs avec thermostat seront installés. Une solution moins énergivore et plus économique. « **C'est un beau programme** », souligne Christophe Peltier. Ces travaux représentent un coût de plus de

6,8 millions d'euros hors taxes soit 61 000 € par logement. En s'engageant dans un programme de rénovation urbaine, Flers Agglo a permis à Logissia de bénéficier d'un soutien de l'ANRU, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, et de l'Europe. Logissia va également bénéficier d'une aide des certificats d'économie d'énergie.

Selon les prévisions de Logissia, le loyer pourrait, à terme, augmenter de 25€ par mois en moyenne.

+ D'infos :
Logissia,
place du Général-Leclerc, à Flers
02 33 65 33 47.

CHAMP DE FOIRE La résidence seniors comptera 110 logements

Le groupe Domitys prévoit de construire une résidence pour les seniors de 110 logements, sur le Champ de foire, à Flers.

Sur le champ de foire de Flers, la construction d'une résidence destinée aux seniors est à l'étude par le groupe Domitys, qui compte 140 structures en France. Les travaux pourraient commencer dès le premier semestre 2023.

L'établissement non-médicalisé compterait 110 logements du T1 au T3. Accessible aux seniors autonomes, il sera doté de plusieurs services, notamment d'un espace bien-être, d'un spa, d'une piscine ou encore d'un restaurant, sans oublier les animations. Des places de parking sont prévues en sous-sol. Chaque logement comptera une cuisine équipée, une salle de



L'emprise de la résidence a été délimitée par des barrières sur le champ de foire.

bain accessible aux personnes à mobilité réduite et un extérieur que ce soit un balcon ou un rez-de-jardin.

Domitys assure une présence 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. La résidence comptera 20

à 25 employés. « **C'est un vrai plus pour l'ouest de l'Orne** », estime Yves Goasdoué.

Deux ans de travaux seront nécessaires pour construire la résidence. Elle pourrait ouvrir ses portes au premier semestre 2025.

FOOTBALL Le terrain synthétique prêt à accueillir les joueurs

Les travaux d'aménagement du terrain de football synthétique sur la plaine sportive du complexe du Hazé ont commencé en août. Les tribunes doivent être achevées au printemps.

Le terrain de football synthétique à 11, commencé fin août, au stade du Hazé, pourrait accueillir les joueurs dès le mois de décembre, si les conditions climatiques permettent de réaliser la dernière phase des travaux.

Conçu avec un remplissage organique biodégradable, ce terrain synthétique permettra la pratique du football par tous les temps et dans de bonnes conditions. Il va servir aux licenciés du club de foot de Flers et à d'autres clubs, aux scolaires, pour les stages multisports extrascolaires ou comme espace de formation pour les éducateurs sportifs.

400 000 € à charge de la Ville

Le terrain sera équipé d'une main courante, d'une clôture pare-ballon, ainsi que de tous les équipements sportifs nécessaires à la pratique sportive. Les tribunes de 250 places vont être remises aux normes, au



L'installation par hélicoptage des poteaux d'éclairage a eu lieu lundi 17 octobre.

printemps, et les locaux de stockage refaits.

Des économies d'énergie vont être réalisées grâce au remplacement des éclairages existants par des projecteurs de type Led. Les poteaux ont été installés, en octobre, avec un hélicoptère ! Une armoire de commande permettra de programmer, d'éclairer par

demi-terrain et graduer l'intensité lumineuse.

Le coût des travaux s'élève à 1,2 M € toutes taxes comprises. La Ville de Flers a su mobiliser 800 000 € de subventions. Le reste à charge pour la Ville de Flers est de 400 000 €.



D'infos : flers-agglo.fr/actualites

HARKIS Flers se souvient

Une cérémonie d'hommage aux Harkis était organisée à Flers au monument aux morts, samedi 24 septembre



Tahar Messen, président de l'association des Harkis et de leurs enfants.

Chaque année, le 25 septembre, un hommage national est rendu aux

Harkis et aux supplétifs de l'armée française. La cérémonie départementale s'est déroulée à Flers, samedi 24 septembre, en présence de Sébastien Jallet, préfet de l'Orne, d'Yves Goasdoué, maire de Flers, de Jérôme Nury, député de l'Orne, de Catherine Meunier, conseillère régionale, et de Tahar Messen, président de l'association des Harkis et de leurs enfants, notamment.

Le préfet de l'Orne a rappelé que « **cette période de l'histoire française reste une plaie ouverte pour les Harkis qui avaient combattu lors de la guerre d'Algérie** ».

CHARLESTON

Une délégation reçue

Une dizaine d'Américains de Charleston, ville jumelle de Flers, était en visite dans le bocage, en septembre.



La délégation a été accueillie place Charleston.

Une dizaine d'Américains de l'Alliance

Française de Charleston a séjourné début septembre en Normandie. En plus de visiter Flers, la ville jumelle française de Charleston, ils ont visité Bayeux, les plages de Débarquement, Caen, Honfleur, Giverny, Étretat...

Le groupe a été accueilli à Flers le 14 septembre par Yves Goasdoué sur la place Charleston. Des fleurs ont été déposées au pied de la stèle commémorative. Les Américains ont ensuite été reçus dans la salle d'honneur de la mairie de Flers. Les deux villes sont officiellement jumelées depuis mai 2022.

ÉNERGIES Une nouvelle aide accessible à la classe moyenne

Le Centre communal d'action sociale de la Ville de Flers a lancé une nouvelle aide à l'énergie accessible en particulier à la classe moyenne qui ne bénéficie pas des aides habituelles.

Dans un contexte de forte hausse des prix de l'électricité et du gaz, qui pèse sur le budget des foyers français, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Flers a mis en place, depuis septembre, une aide exceptionnelle à l'énergie qui s'adresse notamment à la classe moyenne qui ne peut prétendre aux aides habituelles.

« Elle n'est pas calculée selon un plafond de ressources mais selon la notion de reste à vivre, c'est-à-dire en fonction de ce qui reste à la fin du mois, une fois l'ensemble des charges contraintes payées », précise Bruno Asselot, maire-adjoint délégué aux Solidarités. Ces charges contraintes incluent aussi bien le loyer que les frais liés à la scolarité, aux assurances ou aux transports.

Les personnes qui éprouvent des difficultés à payer leur facture d'électricité, de gaz ou de chauffage peuvent donc se présenter au CCAS



Bruno Asselot, maire-adjoint de Flers en charge des Solidarités, a annoncé en septembre cette nouvelle aide à l'énergie.

munies de leurs justificatifs de ressources et de charges pour une étude de leur dossier. Cette aide ponctuelle est plafonnée à 400 € par an.

Toucher un nouveau public

Concrètement, le CCAS peut aider en prenant en charge jusqu'à 50 % du montant de la facture lorsque le reste à vivre est de moins de 120 € par mois et par personne, jusqu'à 30 % pour moins de 360 € par mois et par personne. L'aide peut être accordée plusieurs fois dans la limite de 400 €.

Ce dispositif a été mis en place suite à plusieurs

demandes de familles qui travaillent et qui ne sont pas éligibles aux aides classiques. **« On voit notamment ces personnes au moment de la régularisation quand elles ont une grosse facture à payer »,** constate le CCAS.

Une enveloppe de 14 000 € est prévue sur ce dispositif pour 2022.



D'infos :

**CCAS de la Ville de Flers
9, avenue de la Libération, Flers
02 33 64 66 13**

ACTION SOCIALE Les professionnels formés aux questions énergétiques

Une journée de sensibilisation aux questions énergétiques a réuni les professionnels de l'action sociale qui travaillent au contact des familles sur le territoire.

Dans un contexte de forte augmentation des coûts de l'énergie, une journée de sensibilisation aux questions énergétiques a été organisée, en septembre, à destination des professionnels de l'action sociale en contact direct avec les familles. L'objectif : mieux repérer et accompagner les usagers en précarité énergétique pour les sensibiliser aux éco-gestes et ainsi faire baisser leurs charges.

Cette journée a réuni des représentants du Centre communal d'action sociale de la Ville de Flers, à l'initiative de la démarche, du Conseil départemental de l'Orne, de la Mission locale, de la Régie des quartiers et de Média'dom ainsi que des élus.



La journée a réuni des professionnels de l'action sociale au contact des familles.

Le matin, une table ronde était animée par EDF sur des thématiques généralistes. L'après-midi des ateliers avec le CDHAT, le Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires, sur les aides énergé-

tiques et Inhari pour sensibiliser aux éco-gestes étaient organisés. La journée s'est terminée par un quiz avec des séries de questions très concrètes relatives à la consommation d'énergie dans chaque pièce de la maison.

ÉDUCATION 835 élèves inscrits dans les écoles publiques de Flers

Les effectifs sont stables dans les écoles publiques de Flers avec 835 élèves à avoir fait leur rentrée le 1^{er} septembre.

835 élèves ont fait leur rentrée jeudi 1^{er} septembre dans les écoles publiques de Flers. « **Les effectifs sont stables** », a tenu à souligner Yves Goasdoué, maire de Flers, le jour de la rentrée. Il a rappelé que le fonctionnement des écoles constituait les dépenses les plus importantes de la Ville de Flers. 58 agents de la collectivité y travaillent soit l'équivalent de 50 temps pleins.

L'élu a aussi évoqué le prix de la cantine qui a légèrement augmenté pour les familles. Il coûte désormais 3,15 € pour faire face à l'augmentation de 10 % des produits alimentaires. Les familles les plus modestes peuvent bénéficier d'une prise en charge. « **Le coût d'un enfant lors du temps du midi, entre l'encadrement et le repas, coûte 15 € à la Ville** », a remis en perspective le maire.



835 élèves sont scolarisés dans les écoles publiques de Flers.

CONCOURS Ils fleurissent la ville !

La Ville de Flers a organisé le traditionnel concours des maisons fleuries. Les participants ont été reçus en mairie, le 18 octobre.

Les participants du concours des maisons fleuries, organisé tous les ans par la Ville de Flers, ont été récompensés le 18 octobre, dans la salle d'honneur de la mairie. De fidèles participants mais aussi de nouveaux habitants se sont prêtés au jeu.

Les premiers prix sont Daniel Quellier (maison avec jardin très visible de la rue), Monique Leverrier (maison avec terrasse, sans jardin visible de la rue) et Jacques Béchet (maison avec fenêtres, murs ou balcons fleuris).

Attirer plus de jardiniers

Tous ont reçu une composition florale et une barquette de pensées réalisées par les Espaces verts de la Ville, deux livres sur le jardinage et une indemnisation pour leurs plantations. Yves Goasdoué, maire de Flers, les a remerciés pour avoir contribué à l'embellissement de la ville.



Tous les participants ont été récompensés.

La municipalité souhaiterait voir les inscriptions plus nombreuses. Le concours des maisons fleuries est une jolie manière de mettre en valeur sa maison, de montrer ses talents de jardinier et de donner une belle

image de notre ville. Et si vous participiez l'an prochain ?



D'infos :

**Service Citoyenneté
& Vie quotidienne - 02 33 64 66 27.**

➤ Tribunes

Le mot de la majorité municipale

Mesdames et Messieurs,

Nous nous acheminons, lentement mais sûrement, vers le milieu de notre mandat. Après avoir traversé une période inédite de Covid au cours de laquelle nous avons essayé de vous protéger au mieux. Chacun a encore à l'esprit les masques, le gel, le portage des repas, la protection des plus âgés, l'organisation des centres de vaccination... Nous traversons maintenant une période qui connaît la guerre aux portes de l'Europe, des prix de l'énergie fossile qui explosent et une inflation dont les moins de 20 ans ne peuvent pas se souvenir. Là encore nous avons pris nos responsabilités. Nous sommes fiers d'accueillir les ressortissants Ukrainiens qui, dans leur malheur, ont pu parvenir jusqu'à nous et nous assumons les mesures déterminées d'économie d'énergie et d'éclairage public qui demain vont nous permettre de continuer à investir.

Dans un tel contexte beaucoup a été fait. Notre commerce de centre-ville, grâce à notre intervention quotidienne, va bien ainsi qu'en témoigne l'installation rue du 6-Juin de la grande enseigne d'hifi et d'électroménager Boulanger. Dans quelques mois, une résidence seniors de 110 logements sortira de terre sur le champ de foire. Dans quelques semaines, les travaux de déconstruction de l'ancien Mr. Bricolage débiteront pour laisser place à un complexe cinématographique flambant neuf. Le pôle de santé de Flers dans l'ancienne Clinique sera sans doute ouvert au moment où vous lirez ces lignes...

Beaucoup reste à faire, pour cela vous pouvez compter sur la mobilisation et la détermination de votre majorité municipale qui souhaite aux uns et aux autres d'excellentes fêtes de fin d'année.

L'opposition s'exprime

Le groupe Fiers de Flers :

À l'approche des fêtes de fin d'année, nous souhaitons à chaque foyer flérien de profiter d'un moment de repos et de bonheur dans ces temps difficiles.

La situation économique laisse penser à une situation de plein emploi. Cependant, les entreprises n'arrivent pas à embaucher essentiellement parce que les formations de plus jeunes générations, moins nombreuses que les précédentes, correspondent peu aux postes à pourvoir et que les conditions proposées n'attirent pas dans cette période d'inflation. L'abaissement des charges, si simple à comprendre pour redonner du pouvoir d'achat, ne semble pourtant pas à l'ordre du jour.

Cette situation se traduit au plan local. Beaucoup d'entreprises cherchent à recruter, dans tous les corps de métier mais le dynamisme local se trouve trop souvent entravé par une relative pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

À l'initiative d'entrepreneurs privés, de nouveaux projets naissent heureusement sur le territoire flérien, en périphérie ou dans le centre. Ainsi, l'arrivée annoncée de l'enseigne Boulanger (dans des locaux disponibles depuis longtemps) est une bonne nouvelle et pourra constituer, si elle se confirme, une locomotive pour un centre-ville trop boudé par les promeneurs et les consommateurs. Espérons que d'autres sociétés lui emboîteront le pas et rempliront les nombreuses vitrines abandonnées.

Pascal Catherine, Lutte Ouvrière, faire entendre le camp des travailleurs :

En seulement un an, la facture d'électricité de la ville de Flers va passer de 235 000 à 370 000 euros. Cette hausse est tout aussi scandaleuse que la hausse des prix de l'énergie que les travailleurs et leurs familles subissent.

La première ministre Borne, ose nous dire que nos factures d'électricité n'augmenteront « que » de 15 %. Provocation !

Cela veut dire en clair, que les trusts de l'énergie peuvent continuer à dégager toujours plus de profits. Et c'est à nous, travailleurs, qu'ils demandent de se serrer la ceinture. Et aux collectivités publiques de réduire de manière drastique leurs budgets de fonctionnement.

D'autre part, les magasins Noz et Camaïeu, ici à Flers, comme dans de nombreuses villes, viennent de fermer leurs portes, alors que ces magasins appartiennent à des grands groupes. Les propriétaires de Camaïeu et de Noz sont classés parmi les plus grandes fortunes du pays. Ils continuent leurs bonnes affaires en licenciant les travailleurs qui ont fait leur richesse.

Alors le moment est venu, face à l'envolée des prix et face à la rapacité du grand patronat de nous défendre collectivement et de nous préparer à contester leur politique et leur pouvoir.

COMMERCE De nouveaux commerces s'installent

Plusieurs commerces ont ouvert ou vont ouvrir à Flers. Bienvenue à eux!

Fast-food Chicken Shop

Un nouveau fast-food, Chicken shop, a ouvert fin septembre au 26, rue de Domfront, en centre-ville de Flers. À emporter ou sur place, le restaurateur propose plusieurs recettes à base de poulet.

Magasin Boulanger

L'enseigne Boulanger, spécialiste en électroménager et multimédia, a ouvert un magasin rue du 6-Juin, à Flers, au mois de novembre. Il s'agit du premier magasin Boulanger de l'Orne. Le magasin propose la livraison à domicile.

> **Plus d'infos sur le site Internet**
www.boulanger.com

Boutique de prêt-à-porter Lili Marie

La boutique de prêt-à-porter, d'habillement, d'accessoires et de décorations Lili Marie accueille les clients depuis le 14 octobre, 30, rue de Domfront, à Flers, dans le local qui abritait auparavant Rue Piétonne.

> **Plus d'infos sur Facebook**
LiliMarie

Fromagerie et Cave à vin Le Terroir

Le Terroir qui fait Fromagerie et Cave à vin a ouvert au Rond-Point des Saveurs, route de Domfront, à Flers, le 14 octobre. Le couple de commerçants tenait auparavant la boutique de la rue de Domfront. Le concept du nouveau magasin a évolué avec un plus large choix de fromages et des vins en accord avec les produits.

> **Plus d'infos sur la page Facebook**
Le Terroir - Fromagerie & Cave à vin

Chocolaterie Catalina Perisa

L'artisane-chocolatière Catalina Perisa ouvre une boutique, courant janvier, au 11, rue de Domfront, en centre-ville de Flers. Elle y proposera des confiseries, des bonbons au chocolat (ganaches, pralinés, caramels), de la pâte à tartiner, des pâtes de fruit, des tablettes, des créations et des produits personnalisables pour chaque occasion... le tout fait maison!

> **Plus d'infos sur la page Facebook**
Catalina Perisa



La boutique Lili Marie a ouvert rue de Domfront, à Flers.

La Boîte à Glob'

La Boîte à Glob', boutique de linge de maison, rideaux, voilage avec confection et décorations a ouvert au Rond-point des Saveurs, route de Domfront, à Flers.

> **Plus d'infos sur la page Facebook**
Boîte à Glob'

Enseigne de prêt-à-porter Grain de Malice

Un magasin Grain de Malice a ouvert début novembre au 43, rue du 6-Juin. Grain de Malice propose des vêtements de prêt-à-porter pour femmes.

> **Plus d'infos sur la page Facebook**
Grain de Malice (Flers)

Boulangerie Le Pétrin au Levain

La boulangerie située au 27, rue de Domfront en centre-ville de Flers a rouvert ses portes en septembre. Elle s'appelle désormais le Pétrin au Levain.

> **Plus d'infos sur la page Facebook**
Le petrin au levain

Agence d'emploi Humando

Humando, entreprise de travail temporaire et d'insertion qui s'adresse aux personnes éloignées de l'emploi, s'est installée à Flers. Pour la contacter : flers@humando.fr.

> **Plus d'infos sur le site Internet**
www.humando.fr

Commerçants, Flers Agglo vous accompagne

Les commerçants et artisans de Flers Agglo qui souhaitent ouvrir un commerce peuvent faire appel au service Économie-Commerce de Flers Agglo.

Il propose un accompagnement individualisé que ce soit pour la recherche d'un local, pour toute question sur la réglementation ou le montage d'un dossier et l'accompagnement à la transition numérique (marketplace, Facebook)...

Le service Économie-Commerce de la Direction attractivité du territoire de Flers Agglo est basé au Pôle Services, 35, rue Saint-Sauveur à Flers. Contact au 02 33 98 19 61 ou attractivite@flers-agglo.fr.

